

SAISON 2023-2024

Dates d'inscriptions : les samedis 02 (renouvellement uniquement) 16, 23 et 30 septembre 9h00 à 11h30

IMPORTANT : LES DOSSIERS D'INSCRIPTION NON COMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS (documents à télécharger sur le site internet ou sur place à l'inscription)

Début des cours : pour tous à partir du lundi 4 septembre 2023

Catégories	Années de naissance	horaires des entrainements					
Baby judo (5 ans révolus)	2018	Mardi	17h30-18h30				
Pré-poussin	2016 - 2017	Mardi	17h30-18h30	Mercredi	14h-15h15	Jeudi	17h15-18h15
Poussin (prévoir achat passeport)	2014 - 2015	Mercredi	10h00-11h30 (1)	Mercredi	14h-15h15 (2)	Vendredi	17h15-18h30
Benjamin	2012 - 2013	Lundi	17h45-19h15	Mercredi	15h30-17h00		
Minime	2010 - 2011	Lundi	17h45-19h15	Mercredi	17h15-18h30		
Cadet	2007-2008-2009	Lundi	17h45-19h15	Mercredi	17h15-18h30	Vendredi	19h00-20h30
Junior	2004-2005-2006	Lundi	19h30-21h00	Vendredi	19h00-20h30		
Sénior	2003 et avant	Lundi	19h30-21h00	Vendredi	19h00-20h30		
Ju Jitsu - Self défense	2010 et avant	Mercredi	19h30-21h00				
Ju jitsu fighting (benjamin-minime)	2010 à 2013	vendredi	17h30-18h45				
Taïso	2010 et avant	Mardi	19h45-21h00 (3)	Samedi	10h00-11h15		
Musculation (Préparation physique générale)	2009 et avant	Samedi	14h-15h30				

Tarifs			Composition du dossier d'inscription	
Licence Fédérale	41 €		LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS	
Cotisation annuelle nés 2015 et avant	88 €		- le règlement par chèque ou espèces (payable en trois fois possible) - une photo d'identité récente - une photocopie de la CNI ou livret de famille pour les nouveaux inscrits - autorisation parentale signée du tuteur légal (fournie lors de l'inscription)	
Cotisation annuelle adhérent nés 2016/17/18	65 €			
2 ^e et 3 ^e adhérent (4)	65 €			
4 ^e adhérent et plus (4)	40 €	POUR LES MAJEURS uniquement	Si c'est la 1 ^{re} année de judo ou si le certificat médical a plus de 3 ans : Écrire sur le certificat médical ou le passeport de judo la mention "AUTORISÉ À LA PRATIQUE DU JUDO À L'ENTRAINEMENT ET À LA COMPÉTITION"	
Site internet : www.saran-judo.com		Pour les MINEURS	Pas de certificat médical demandé, remplir uniquement le questionnaire santé	

(1) judoka ayant au moins une saison de judo (2) pour les judokas qui commencent le judo (3) salle Guy Vergracht (4) Sous réserve d'avoir la même adresse fiscale